

*Une balade musicale
pour découvrir Lambersart*

Lambersart N°74
info

6-7

Budget 2024 :
que faut-il retenir ?

10-11

Vœux du maire : « Préparer Lambersart
aux défis de demain »

23

Spectacle : ne manquez pas
"Les filles aux mains jaunes".



😊 **Vœux aux Lambersartois** : samedi 13 janvier, la cérémonie des vœux du maire à la population a été rythmée par un quiz, une «Balade musicale» en vidéo, le discours de Nicolas



😊 **Conférence** : Lili Leignel, ancienne déportée a témoigné salle Malraux pour les jeunes collégiens.



😊 **Super ego** : pendant les vacances de Noël, les enfants et leurs familles ont pu apprécier un spectacle musical de grande qualité salle Malraux.



😊 **Spectacle** : le CCAS a offert un magnifique gala de Dalida devant une salle André-Malraux pleine à craquer.

Ouverture

Les vœux, ce sont les Lambersartois qui en parlent le mieux !

Heureusement que vous existez ! À l'heure des vœux, on sentait, à la rédaction, poindre la platitude du propos, nous étions d'ailleurs prêts à vous présenter des vœux "gaz rare", inodore et incolore, ou si vous préférez le "tradi" "Bonne année et bonne santé." Alors oui, ça fait toujours plaisir, mais ça finit par ne plus dire grand-chose.

C'était sans compter sur votre imagination, celle que vous avez laissée à lire dans les 337 vœux récoltés lors du marché de Noël de décembre dernier, cent de plus qu'il y a un an. Nous les avons tous lus et nous sommes de tout cœur avec vous.

Oui, nous te souhaitons d'augmenter ta moyenne générale en maths, oui nous souhaitons que ton papa trouve une amoureuxse, oui nous te souhaitons d'avoir un petit frère ou une petite sœur, oui nous souhaitons qu'il y ait plein de composteurs dans la ville, oui nous te souhaitons de devenir ninja, oui nous te souhaitons de trouver l'amour auprès d'Augustin (garçon, si tu nous lis, tu sais ce qu'il te reste à faire), oui nous te souhaitons de devenir vétérinaire et oui oui oui nous te souhaitons une année sereine, que ta maman guérisse d'un cancer et qu'il y ait plus de jumelage en Europe et moins de souffrance sur Terre !

Merci pour tous ces vœux et bonne année 2024 !

La rédaction



Bouche, et pour finir un temps de questions-réponses entre les habitants et les élus.



😊 **Théâtre** : get up stand up, des jeunes ont participé à un stage de stand up pendant les vacances de Noël.

    / Ville de Lambersart

 www.lambersart.fr

Responsable de publication : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page** : Service communication /
Rédaction : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez - Maureen Delettre / **Photos** : Arnaud Delcroix -
Agnès Fourdrigniez - Maureen Delettre / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart.
Direction de l'information - Hôtel de ville 03 20 08 44 44 /
Contact rédaction : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



Pratique & utile

😊 Collecte du verre : les points d'apport volontaires posés



Durant cette semaine du 22 au 26 janvier, la Métropole Européenne de Lille a procédé à la pose des points d'apport volontaire pour la collecte du verre. Soixante conteneurs sont disposés dans tous les quartiers de la ville, à moins de 300 mètres de chez vous, et accueillent désormais vos bouteilles, pots et bocaux vides, sans bouchon ni couvercle. Vous avez dû également recevoir la visite d'ambassadeurs du tri, qui ont mené une campagne d'information.

À partir du 29 janvier, les couvercles grenat ou gris des poubelles recyclables seront remplacés par des couvercles jaunes, et dans les quartiers où il y a une séparation dans les poubelles recyclables, celle-ci sera ôtée. Pensez à sortir votre poubelle. Dès cette date, fini le verre dans vos poubelles, rendez-vous aux points d'apport volontaire, dont vous retrouvez les emplacements sur la carte de la ville sur www.lambersart.fr. Rappelons que la MEL est la dernière métropole de France à mettre en place cette collecte séparée du verre, qui permettra d'améliorer la qualité du tri et de mieux recycler le verre.

N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement grâce au QR code figurant sur chaque PAV ou contactez la MEL :
tel : 0 800 711 711 ou courriel : contact-dechets@lille-metropole.fr

😊 Travaux au complexe Georges-Delfosse

Depuis septembre 2022, la salle principale du complexe sportif Georges-Delfosse a été fermée et interdite à toutes formes de pratiques sportives. La raison ? Péril imminent. En effet, un bureau de contrôle mandaté à mis au jour une fissure dans les têtes de poteaux de soutènement. D'analyses en devis, les travaux de renforcement de la charpente ont débuté cet automne. Il a d'abord été procédé au doublement des poteaux en pignon (cf. photo),

à la pose de bracons sur les arbalétriers (les encoches dans les poteaux) et au triplement des empannages en toiture. À terme, ces travaux doivent aussi permettre de porter la charge des panneaux photovoltaïques, qui seront posés au printemps, et le nouveau complexe isolant qui sera installé sous toiture. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour cet été, pour la plus grande satisfaction des usagers du lieu !



😊 Élection du conseil des jeunes : avis aux candidats !



Cette année, comme tous les deux ans, a lieu le renouvellement du conseil des jeunes. Il se compose de jeunes Lambersartois volontaires, sous l'égide de l'élu à la jeunesse. Le conseil des jeunes, c'est représenter son quartier, son collège, son lycée, la jeunesse lambersartoise, donner des idées et se faire entendre, proposer des projets et les mettre en place (soirées, enquêtes, événements, actions...), être présent aux grandes manifestations. C'est aussi se réunir en groupes de travail et en assemblée plénière (deux fois par trimestre), s'initier à la vie associative, découvrir les services municipaux, apprendre la citoyenneté. Tu es Lambersartois, tu as entre 12 et 17 ans ? Inscris-toi pour être candidat du 29 janvier au 29 mars. La campagne électorale, pour laquelle tu sera accompagné, aura lieu du 1^{er} avril au 5 mai et le vote du 6 mai au 1^{er} juin.

Informations : service jeunesse, tél : 03 20 08 44 44, poste 378 ou 563, Facebook Conseil des jeunes de Lambersart.



Job dating parent-assistant(e) maternel(le)

En recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)? Samedi 10 février de 10h à 12h, venez découvrir le métier et rencontrer plusieurs assistant(e)s maternel(le)s au Relais Petite Enfance, à l'Espace Saint-Exupéry, 6 rue des Blanchisseurs.

Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance : rpe@ville-lambersart.fr ou au 03 20 35 54 14

et si vous y aviez droit ?

Violences conjugales : une aide d'urgence pour vous protéger

Depuis le 1^{er} décembre 2023, les personnes subissant des violences conjugales peuvent bénéficier de l'**aide d'urgence auprès**

de la Caf. C'est un soutien financier qui doit permettre à la victime de s'éloigner physiquement de l'auteur des violences et faire face aux dépenses immédiates. Votre demande sera traitée en toute confidentialité.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Toute victime de violences conjugales : femme ou homme, en cours de séparation ou non, avec ou sans enfant à charge, allocataire de la Caf ou pas.

Quelles sont les conditions ?

- Être en possession d'un document datant de moins de 12 mois attestant des violences : dépôt de plainte, ordonnance de protection ou signalement au procureur de la République.
- Être en situation régulière sur le territoire français.

Comment est-elle versée ?

Elle est versée en une fois. Selon votre situation financière, elle se présente sous forme d'une aide non remboursable ou d'un prêt sans intérêt.

Dans le cas d'un prêt, l'auteur des violences pourra être condamné par la justice à rembourser le prêt à la place de la victime.

Dans le cas contraire, vous devrez, vous-même, rembourser ce prêt.

Quel est son montant ?

Le montant de cette aide (aide financière ou prêt) est de 240 € minimum et est calculé en fonction de vos ressources et du nombre d'enfants de moins de 21 ans à votre charge.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Caf ou de votre MSA, onglet Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales.

Pour tout besoin d'écoute et d'orientation, composez le numéro vert 3919.

Le CCAS reste à disposition au 03 20 08 44 60.

😊 Zone à faibles émissions : participez à la concertation

La Métropole Européenne de Lille lance une consultation citoyenne en vue de préparer la mise en place de sa future Zone à Faibles Émissions (ZFE). Cette démarche vise à impliquer le public dans le choix d'un scénario et à recueillir l'opinion des citoyens résidant ou se déplaçant dans la MEL concernant le projet de Zone à Faible Émission - Mobilité (ZFE-m). Les participants peuvent donner leur avis sur deux scénarios distincts concernant la ZFE-m, notamment en ce qui concerne les mesures d'accompagnement, les dérogations et les alternatives à envisager. Le premier scénario, dit "territoire de vigilance", rendu obligatoire par la loi, s'inscrit dans le périmètre des 95 communes de la MEL, et ne concerne que l'exclusion des véhicules Crit'Air "non classés". Le second scénario, également pour tout le périmètre métropolitain, concerne plus de véhicules : véhicules classés Crit'Air 4, 5 et "non classés".

Cette concertation citoyenne est ouverte jusqu'au 19 février sur le site internet <http://participation.lillemetropole.fr>



Vers la vente de la Villa des Roses

Propriété de la Ville depuis le legs des époux Claeys, la Villa des Roses, située 220 avenue de l'Hippodrome, a été mise en vente aux enchères. Deux visites sont ouvertes aux acheteurs potentiels les samedi 3 février et mardi 12 mars de 9h à 12h. Le règlement de la vente aux enchères sera disponible à cette date sur le site de la Ville de Lambersart. Les acheteurs auront ensuite jusqu'au 29 mars pour remettre leur offre sous enveloppe.

Le recensement de la population est en cours

Organisé par l'Insee en partenariat étroit avec les communes, le recensement de la population, obligatoire, permet de collecter de nombreuses informations. Dans les communes de 10 000 habitants et plus, comme Lambersart, il a lieu chaque année et concerne 8% des logements. **En 2024, le recensement de la population a lieu du jeudi 18 janvier au samedi 24 février.** Sept agents recenseurs ont été recrutés par la mairie. Ils déposeront au préalable un courrier dans les boîtes aux lettres des logements concernés, pour prévenir les habitants qu'ils seront prochainement recensés. À partir du 18 janvier, muni d'une carte, chaque agent recenseur remettra aux habitants concernés leurs identifiants pour se faire recenser en ligne ou, si ce n'est pas possible, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer au moment convenu ensemble. Certaines personnes recensées recevront également un questionnaire pour répondre à une enquête famille.

Pour savoir si vous êtes recensé(e) cette année ou pour tout renseignement, contactez la mairie (Accueil Multi-services - 03 20 08 44 44 - ams@ville-lambersart.fr)
Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement 2024 : www.le-recensement-et-moi.fr



Que retenir du

Kacem Lemtiri,
adjoint aux finances

Qu'est-ce qui caractérise le budget 2024 ?

C'est la continuité de l'investissement et la maîtrise des charges de fonctionnement, ceci malgré l'inflation, la perte quasi-certaine de la Dotation de solidarité Urbaine, l'absence d'emprunt cette année encore et notre volonté de ne pas augmenter les impôts.

Sur les 8 millions d'investissements prévus en 2023, 4,6 millions ont été réalisés, le reste le sera en 2024, et nous ajoutons 3,6 millions supplémentaires, en restant sur nos engagements de campagne : les projets du mandat comme la décentralisation de la restauration scolaire et l'aménagement du terrain Debuire-du-Buc, et d'autres investissements liés à nos trois piliers, le lien social, la transition écologique et la démocratie participative. Nous ne pouvons pas dégager plus d'autofinancement, car en fonctionnement, l'inflation pèse lourd.

Comment maîtrisez-vous les dépenses de fonctionnement ?

Nous maîtrisons notre budget de fonctionnement, de 33 millions d'euros, en continuant un contrôle de gestion rigoureux, une réduction des prestations extérieures, la rationalisation des ressources humaines et la maîtrise des charges générales. En 2024, la plus grosse partie de la réduction des charges est liée à l'énergie, grâce à nos investissements qui continuent dans les travaux de rénovation énergétique et la pose de panneaux photovoltaïques. On peut signaler aussi une réduction liée à la pose de Led pour l'éclairage public. Nous avons eu la bonne nouvelle d'une augmentation des recettes due à la revalorisation des valeurs locatives décidée par l'Etat. Cela compense la hausse des coûts liée à l'inflation, et à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.

Signalons que dans ce contexte, nous avons tout de même décidé le versement d'une prime de pouvoir d'achat à 75 % des agents et que les subventions aux associations demeurent stables.

Le budget d'investissement peut sembler faible pour une ville comme Lambersart...

Même si certains Lambersartois sont très aisés, même si Lambersart est une des plus belles villes de la métropole, nous sommes une ville fiscalement pauvre, comparée aux communes de la même strate de population. Nous avons moins de recettes et donc moins de dépenses possibles. Parallèlement, les dotations de l'Etat ne suivent pas l'inflation, et des dépenses supplémentaires sont imposées régulièrement aux collectivités. Aucune recette ne peut tomber du ciel, c'est pourquoi nous sommes très rigoureux et prudents et que nous nous lançons aussi dans une démarche de mécénat.

C'est 3,6 millions d'euros d'investissement : les principaux projets



- Rénovation des toitures, renforcement des charpentes et pose de panneaux photovoltaïques : **1,6 million €**



- Aménagement du terrain Debuire-du-Buc : **300 000 €**



- Création du restaurant scolaire Canon d'Or : **3,26 millions €** sur plusieurs années (dont 280 000 € en 2024)

Budget 2024 ?

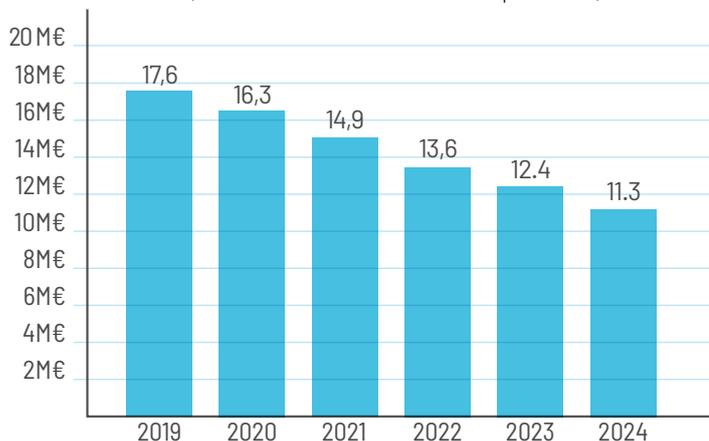


- Extension de la garderie Canon d'Or : **2,18 millions €** sur plusieurs années (dont 170 000€ en 2024)
- Embellissement rue Eugène-Descamps : **100 000 €**
- Remplacement de véhicules polluants : **65 000 €**
- Câbles suspendus végétalisés : **50 000 €**
- Rénovation des aires de jeux : **65 000 € par an**
- Rénovation des cours d'école : **70 000 € par an**
- Plantation d'arbres et création d'îlots de fraîcheur : **60 000 € par an**

« Pas d'augmentation
des taux
de la taxe foncière
depuis 2020 »

La baisse de l'endettement se poursuit

(chiffres au 31 décembre de chaque année)



Une recette de DSU en moins, une amende SRU en plus

C'est la "presque nouvelle" de l'année 2024 : la perte de la Dotation de Solidarité Urbaine, versée par l'État. « Nous n'aurons confirmation de cette décision qu'en avril, mais comme nous construisons un budget honnête, nous avons prévu le budget 2024 sans cette recette de fonctionnement », précise Kacem Lemtiri.

« Nous n'arriverons pas, selon toute vraisemblance, à rester dans le classement des villes qui bénéficient de cette DSU, car Lambersart respecte de moins en moins les critères d'attribution » qui sont le potentiel fiscal moyen par habitant, le nombre de logements sociaux, le nombre de personnes qui bénéficient d'aides sociales, et le nombre d'habitants. « Même si nous sommes une ville pauvre en matière fiscale, nous n'avons pas assez de logements sociaux, et parallèlement, la Ville compte de plus en plus de contribuables aisés », explique l'élu.

Résultat : la perte de la moitié de la DSU, soit 700 000€, en 2024, et de la totalité, 1,4 million, en 2025. Et les années suivantes, sauf si la Ville réintègre le classement.

Parallèlement, comme l'a fortement déploré le maire lors du conseil municipal du 21 décembre, le Préfet a décidé d'augmenter l'amende que paie la ville au titre de la loi Solidarité pour le Renouvellement Urbain, pour non-respect des 25 % de logements sociaux, « malgré tous nos efforts depuis 3 ans », efforts qui ne devraient pas tarder à « porter leurs fruits ». « Nous payons les choix du passé », pour Nicolas Bouche.

Cette amende de base est majorée de 75 % au lieu de 30 %, elle passe donc de 215 000 à 280 000 €.

Pour autant, en 2024, cette amende est totalement neutralisée par la vente pour l'euro symbolique à des bailleurs sociaux de maisons et du terrain des Ormes pour les logements adaptés pour les gens du voyage.

Lambersart s'engage dans

**Vous êtes un particulier ou une entreprise ?
En 2024, vous pourrez aider au financement de projets municipaux
grâce à Lambersart TransitionS Mécénat !**

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est une dépense publique car il y a réduction d'impôt. C'est une démarche qui permet aux entreprises et aux particuliers de participer plus concrètement à un projet pour la collectivité. Il s'agit de sources alternatives de financement. En France, le mécénat représente 9 milliards d'euros : 5 milliards par les particuliers, 4 milliards par les entreprises. Et cela n'est pas réservé aux domaines de la culture, du patrimoine, ou du sport, mais aussi à l'action sociale, l'éducation, l'environnement. En plus du dispositif fiscal mis en place par l'État, le plus généreux d'Europe, des contreparties sont également prévues de la part de l'organisme ou de la collectivité qui reçoit la participation.

Pourquoi la ville de Lambersart se lance dans le mécénat ?

Depuis une loi de 2003 relative au mécénat, les collectivités locales peuvent solliciter la générosité des particuliers ou des entreprises, lesquels obtiennent un avantage fiscal en soutenant une ou des actions d'intérêt général.

« Lambersart voit régulièrement diminuer les dotations attribuées par l'État, avec même la suppression presque certaine de l'une d'entre elles, la DSU, alors que parallèlement, la Ville doit faire



Un groupe d'agents formé au mécénat

face à une augmentation sans précédent de ses charges. En France, on n'aime pas parler d'argent. Mais notre volonté est de faire participer les citoyens et les entreprises attachés à leur belle ville au financement d'une partie des projets proposés », explique kacem Lemtiri, adjoint aux finances. Le mécénat est également un moyen de tisser un lien avec les habitants, à travers la démocratie participative. Le citoyen peut orienter l'action publique en choisissant un projet qu'il financera, en faisant émerger de l'innovation.



Comment ça va se passer ?

Le conseil municipal a voté en décembre l'adhésion de Lambersart à l'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial, qui va l'accompagner, et a adopté une charte éthique. La Ville va créer un fonds de dotation pour accueillir les dons : lors du prochain

conseil municipal de février, elle votera la constitution du conseil d'administration, composé d'élus, d'entrepreneurs et d'habitants, pour parvenir à la gouvernance la plus démocratique possible. Un compte-rendu public de l'activité sera d'ailleurs fait chaque année. L'important est que

l'action publique et l'intérêt général priment. En mairie, un comité de pilotage composé d'agents formés va mettre en œuvre la démarche, notamment auprès des entreprises. Une réunion publique de lancement est prévue au printemps. Les premiers dons sont attendus cet été.

le mécénat



Les premiers projets à financer

Les projets qui sont proposés au financement dans le cadre du mécénat peuvent être petits ou grands, dans tous les domaines d'action d'une ville.

« À Lambersart, nous allons solliciter les mécènes sur nos trois axes, la transition écologique, la démocratie participative et le lien social », précise Kacem Lemtiri.

Les premiers projets envisagés :

- Un service de navette dédié aux déplacements médicaux des seniors, afin de favoriser l'accès aux soins, de rompre l'isolement et de soulager les aidants ;
- Organisation d'une exposition à thème au Colysée ;
- Réfection et aménagement de la piscine municipale Jean-Guérécheau (avec un extérieur en période estivale) ;
- Rénovation d'un lieu culturel ;
- Financement d'un projet issu de la dynamique participative.

Et si vous deveniez mécène ?



Je suis un particulier

1. J'identifie le projet qui m'intéresse
2. Je participe financièrement au fonds de dotation à partir de mars
3. Je bénéficie éventuellement d'une contrepartie par la ville, dans la limite de 65 € de valeur
4. Je déduis de mes impôts 66 % du montant de mon don.



Je suis une entreprise

1. J'identifie le projet qui m'intéresse
2. Je participe au fonds de dotation
3. Je reçois éventuellement une contrepartie d'une valeur maximale de 25 % de mon don
4. Je déduis de mes impôts 60 % du montant de mon don.

Exemple :

- Je souhaite contribuer au budget participatif citoyen
- Je donne 100 € au fonds de dotation
- Je déduis 66 € de mes impôts
- Je suis invité à la soirée des donateurs organisée par la Ville, pour une valeur de 25€
- Ma contribution me coûte réellement 9 €.

François Schmitt, citoyen lambersartois

« Le mécénat porté par les collectivités est en plein essor »

Quelle expérience avez-vous en matière de mécénat ?

J'exerce depuis presque 40 ans dans l'action privée puis publique sur divers sujets : culture, aménagement du territoire, action sociale. Dans la culture, j'ai appris à nouer divers types de relations avec les entreprises. J'ai animé des clubs d'entreprises partenaires pour diverses institutions et j'ai structuré des organisations qui ont fait leurs preuves. Avec des collègues engagés de la même façon un peu partout en France, nous avons théorisé le "mécénat territorial", car il existe une volonté de plus en plus forte des entreprises de soutenir des projets innovants de développement d'un territoire. J'ai ainsi pu mener un certain nombre d'actions de mécénat, j'ai participé à l'écriture d'un Guide du Mécénat Territorial à destination des collectivités, j'ai aussi animé des formations à destination des agents publics.

Pourquoi et comment aidez-vous la Ville à s'engager dans le mécénat ?

Fort de cette expérience, et sensible aux difficultés financières de la Ville, j'ai proposé bénévolement et sur mon temps libre d'aider à structurer une stratégie complète et encadrée du mécénat. Cela commence avec une charte éthique votée en décembre et bientôt un fonds de dotation, une structure qui fonctionne comme une fondation et qui permettra d'accueillir les dons. Lambersart présente toutes les conditions pour qu'une telle démarche puisse être mise en œuvre avec succès. De nombreux Lambersartois pratiquent déjà le mécénat et sont attachés à leur commune.

J'agis uniquement en tant que citoyen, pour participer à l'intérêt général. La citoyenneté, c'est le pari de l'intelligence collective. Les chamailleries, la politique politicienne ne sont pas intéressantes. Quand on se retrouve collectivement face à des difficultés, il est préférable de mettre son énergie et ses compétences au service des solutions.



« Quand on s'engage, on est plus heureux »

Janvier 2024, Nicolas Bouche, maire, trace les perspectives de l'année qui débute.

Que reprenez-vous de l'année 2023 ?

En 2023, le navire Lambersart a pris le cap que l'équipe municipale lui avait donné lors de l'élection de 2020. C'est un gros navire, pas un canoë, et c'est donc en 2023 que ce qui a été initié a commencé à se matérialiser à la fois sur le plan de la démocratie participative, du lien social et de la transition écologique. Enfin les 87 réunions publiques font évoluer les projets, enfin l'épicerie solidaire voit le jour, enfin les panneaux photovoltaïques sont installés, etc. Tout ce que nous avions en tête, cela se met en place et cela va s'accélérer en 2024 ! Il faut beaucoup d'énergie au quotidien pour concevoir et construire en se conformant à une méthode participative tout en respectant les règles administratives ou encore celles des appels d'offres. Et je n'oublie pas les contraintes budgétaires ou encore l'inflation galopante depuis deux ans.

Avec l'amende SRU et la baisse de la DSU, l'année 2024 ne commence-t-elle pas mal ?

Sur un plan financier bien sûr, puisque l'amende SRU c'est 300 000€ et la DSU c'est 1,4 million d'euros d'aide en moins. Sur un budget de 33 millions, c'est 5 % donc oui c'est contraignant. Mais nous ne manquons pas d'idées ! Ce qui est difficile à avaler, c'est que le préfet et la MEL savent que nous faisons des efforts et que nous sommes même pro-actifs. Tout le monde

nous applaudit sur la question du logement et à la fin nous sommes sanctionnés et davantage encore que les années précédentes alors que la construction de logements ne dépend pas de la Ville, elle dépend de l'État, de la MEL, des bailleurs sociaux et des promoteurs immobiliers !

Avec l'inflation, le rôle social de la Ville est-il plus important encore ?

Il l'était déjà avant l'inflation. Heureusement, l'État joue son rôle d'amortisseur social et les aides et les minimas sociaux ont été augmentés. Nous, élus locaux, nous devons faire face à une demande de gens en difficulté. L'épicerie solidaire n'existait pas il y a six mois et fait le plein aujourd'hui, il y a aussi le nombre de paniers solidaires bio, un dispositif initié également par l'équipe municipale, qui a considérablement augmenté et dont bénéficie une soixantaine de familles. Le portage de repas à domicile ou la navette seniors bénéficient à un grand nombre de personnes et c'est bien souvent la seule visite de la journée. Car le lien social, c'est aussi se rencontrer, se retrouver, échanger et partager et c'est le sens de la journée des Lambersartois, du 14 juillet, du fest'art, la fête de l'arbre, des événements auxquels nous tenons et qui fonctionnent très bien.

En 2023, la ville a beaucoup investi, quid de 2024 ?

Il y a deux choses. D'abord, nous continuons à réparer la ville. Le patrimoine est très important. Prenons l'exemple des aires de jeux ! Nous avons décidé de consacrer 65 000€ de budget chaque année pour en refaire certaines.

Nous avons aussi le projet Debuire-du-Buc, espace collaboratif et vert qui était voué il y a quelques années à la construction.

Par ailleurs, en 2024, les deux gros axes d'investissement sont d'un côté la poursuite de la pose de panneaux photovoltaïques et l'isolation énergétique et de l'autre côté le futur restaurant scolaire au Canon d'Or et tout le projet pour les scolaires dans ce quartier.

Ces projets ont aussi une vocation écologique ?

Le fait de ne plus déplacer les enfants en bus, le fait de préparer les repas sur place concourt à réduire notre empreinte carbone. Il en va de même pour la production de notre énergie qui permet aussi de baisser la part du budget sur ce poste tout comme d'avoir des bâtiments municipaux aux normes.

En réalité, la politique de transition écologique infuse dans tous nos projets.

Quid de la dette de la ville en 2024 ?

La dette de la Ville vient empêcher nos investissements à hauteur d'1,5 million cette année. Si la ville continue à honorer ses remboursements et ne s'endette plus, cette somme serait très utile pour réaliser des projets, notre objectif étant de pouvoir retrouver une capacité d'investissement suffisante. Depuis 2019, nous sommes tout de même passés de 17,6 millions à 11,3 millions d'endettement !

Comment une ville disposant de peu de recettes financières peut-elle faire pour rester belle ?

Lambersart est la plus belle ville de la Métropole. Pourtant, et du fait du scandale de la taxe professionnelle, dont le règlement n'a pas bougé depuis son transfert à la MEL en 2000, la Ville a peu de ressources. Certaines villes voisines touchent 3,5, voire 10 millions d'euros de la MEL quand Lambersart doit, elle, payer 500 000€ d'allocation de compensation à ce titre. La municipalité fait donc des choix. Nous avons choisi d'avoir une ville verdoyante et accueillante et nous faisons appel à toutes les énergies pour rendre la ville belle : les élus, les associations, les agents municipaux et les Lambersartois.

Qu'avez-vous envie de dire aux Lambersartois en cette période des vœux ?

C'est peut-être naïf, mais je souhaite que la gentillesse l'emporte. J'ai envie de leur dire : engagez-vous dans ce qui vous plaît. J'ai aussi envie de leur dire : engagez-vous dans la transition écologique, en politique, dans la démocratie participative, dans le mécénat, dans la vie associative, dans la vie de voisinage mais engagez-vous ! Quand on s'engage, on est plus heureux !

Vœux à la population : un temps d'information et de convivialité



« Rappeler nos convictions, nos valeurs et notre détermination à poursuivre les chantiers pour lesquels nous avons été élus », tel était le sens du discours de Nicolas Bouche, Maire, lors de la cérémonie des vœux à la population, samedi 13 janvier salle Malraux. Sur le fond, l' élu a procédé à un point d'information des habitants sur la base des trois piliers du mandat, le lien social, la transition écologique et la démocratie participative. Nicolas Bouche a ensuite fait un zoom sur deux dossiers : le logement et les finances, avant d'évoquer les projets 2024.

En complément de ce temps de parole, les habitants, qui ont été accueillis par l' élu à l'information, Emmanuel Magdelaine, ont pu s'informer en s'amusant grâce à un quiz qui portait sur les évolutions à Lambersart depuis le début du mandat, dans tous les domaines.

Questions - réponses

Et un temps de réponses à une douzaine de questions tirées au sort parmi celles déposées à l'entrée par les participants a permis d'apporter des explications sur des sujets qui préoccupent les Lambersartois. Ce sont les élus concernés qui ont tour à tour pris la parole. Par exemple, Bertin Lembrez, élu au logement, a répondu à la question « Y aura-t-il des logements sociaux dans les années à venir ? ». Une réponse évidemment positive puisque ce sujet est au centre des préoccupations de la Ville, rappelées par le maire. Nicolas Burlion, en charge de l'urbanisme, a fait un point rapide sur le projet de centre-Bourg, quand Antoine Pierrot, adjoint à la transition écologique, a répondu à une question sur le manque de bacs à compost, qui est cependant une responsabilité de la MEL.

Cette cérémonie, qui a aussi été l'occasion de présenter aux participants la très belle vidéo "Balade musicale" réalisée par les services municipaux et les élus avec l'aide des associations artistiques lambersartaises (lire page 12), s'est terminée par un moment convivial autour de boissons et d'un cornet de frites offerts par la Ville.



Une **balade musicale** "touchante" et "poétique"

À l'occasion des vœux, la Ville a réalisé une vidéo sous forme de balade musicale à la découverte de Lambersart. Un projet participatif mené avec plusieurs associations.

Si vous ne l'avez pas encore regardée, ne tardez pas à visionner la "Balade musicale à Lambersart", une vidéo de 5 minutes qui vous permet de découvrir en musique et en images la commune, « *la plus belle ville de la métropole lilloise* », comme l'a rappelé Nicolas Bouche lors de la cérémonie des vœux à la population.

Imaginé pour cette occasion, l'ensemble du projet a été mené par les associations de musique et de danse de Lambersart en collaboration avec les élus et agents de la Ville. Autant de personnes invitées à une présentation la veille de la cérémonie, auxquelles Emmanuel Magdelaine, adjoint à l'information et initiateur du projet, a rappelé : « *Tout a été inventé au fil des mois de 2023, artisanalement, tous ensemble, dans l'unique but de créer une vidéo artistique, poétique, conviviale* ».

La musique a été créée par Emmanuel Magdelaine lui-même, les associations musicales se sont appropriées les accords pour les décliner à leur manière, le texte a été écrit par Cath Lefebvre, poétesse lambersartoise, et les tournages, par le service communication, ont eu lieu au Colysée et sur les bords de la Deûle, à la piscine Tournesol, avenue de l'Hippodrome, à Canteleu, à la Cité familiale, autour de l'hôtel de ville, au clos St Pierre, au skate parc et salle Malraux, souvent le week-end et parfois tard le soir. Sans oublier les nombreuses réunions pour se mettre d'accord.

Le résultat est à la hauteur des attentes, de l'avis de tous. À la fin de la diffusion de la vidéo, l'élu a remercié chaleureusement les participants, qui ont pu donner leur avis, l'échange se poursuivant autour d'une galette des rois. Pour Arnaud, du groupe Fire life, « *il y a un côté magique de réunir toutes ces ambiances, ces arts, ces styles différents avec les paysages de Lambersart, tels des cartes postales* ». Il a également apprécié l'évolution du projet, « *une belle aventure* », et le fait d'avoir « *carte blanche pour la musique en respectant juste le tempo, les accords, la progression harmonique* ». Noredine, qui promeut le tango avec le Patio du Lac, a apprécié le fait de « *faire concourir différentes associations pour une visite de Lambersart, avec la musique comme fil rouge* ». Michel, de la chorale du Canon d'Or, estimait : « *Je dis bravo à la Ville d'avoir fédéré des associations en restant maître d'œuvre en retrait, d'avoir permis à des gens de manifester leur appartenance à cette ville, de montrer ce qui rassemble plutôt que les différences. C'est touchant* ». À lui le mot de la fin : « *Moi qui ai vécu dans d'autres villes, je suis heureux d'être revenu à Lambersart pour vivre ça !* ».

Ils ont participé : la radio RPL, l'école de musique Agemlam, la section musique du lycée Jean-Perrin, les associations Décibel voix, Pied en coulisses, le Patio du Lac, les chorales du Canon d'Or et de Chant'envie, le groupe Fire life et Charlie.

Pour visionner la vidéo



Flashez ce QR code



Cath Lefebvre, poétesse et auteure du texte

« Je suis rentrée dans le projet grâce au président de la chorale du Canon d'Or. Pour écrire le texte, je me suis inspirée de la ville où j'habite depuis 1998, en privilégiant les lieux de tournage. C'est toujours intéressant de voir son texte interprété, déclamé, je suis très heureuse de voir mon art mis en avant. D'autant plus que le résultat est une vidéo très complète, avec de l'écrit, de la musique, de la danse, du chant. »

Canon d'Or : du neuf pour les écoliers



Trois opérations liées vont se succéder jusqu'en 2026 pour offrir au final une configuration cohérente des lieux d'accueil des écoliers du Canon d'Or : l'extension de l'école La Fontaine, la création d'un restaurant scolaire, et enfin la rénovation-extension de la garderie. Un projet global qui obéit à la volonté de la Ville de décentraliser la restauration scolaire au plus près des écoles et d'augmenter les capacités d'accueil en garderie sur la ville.



1• Extension de l'école La Fontaine

Depuis plusieurs années, trois classes de grande section de l'école maternelle La Fontaine sont hébergées au sein de l'école élémentaire Watteau, juste en face. Pour pouvoir rassembler tous les élèves, un nouveau bâtiment est en construction depuis septembre dans la continuité de l'école La Fontaine, parallèlement à l'avenue Vauban. De plain-pied, il comprendra, outre deux classes (une classe est déjà libre dans la même école), des blocs

sanitaires et des locaux techniques et de rangement. Dans le prolongement, un préau de 160 m². Une entrée spécifique est prévue côté place de la République. Le gros œuvre est en cours. Le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques et en service pour la rentrée scolaire 2024.

2• Création d'un restaurant scolaire

Une fois les classes libérées au sein de l'école Watteau, une aile complète de l'école pourra être récupérée pour le projet de restaurant scolaire. D'une surface totale de 1300 m², il prévoit aussi une extension sur une partie de l'ancienne cour des maternelles, notamment pour la partie réfectoire. Celui-ci, aux normes BBC, sera largement vitré. Des arbres seront conservés et une bande de 8 mètres, végétalisée, sera aménagée du côté des riverains. Le restaurant permettra de servir 700 repas en deux services pour les trois écoles publiques du quartier et offrira trois entrées : rue Kléber, par l'école Watteau et par le sentier du Canon d'Or, cette dernière servant aussi pour les livraisons. Le projet comprend aussi l'aménagement de salles existantes en front à rue, au rez-de-chaussée pour le réfectoire des maternelles et à l'étage pour le personnel municipal et une bibliothèque. Les travaux commenceront début 2025.



Projet du restaurant scolaire

3• Rénovation-extension de la garderie

Actuellement, le bâtiment situé à côté de l'école Samain, avenue Vauban, regroupe la garderie et le restaurant scolaire des maternelles. La création d'un grand restaurant scolaire va libérer cet espace qui deviendra exclusivement dédié à la garderie. Au rez-de-chaussée, on trouvera les espaces 3-6 ans et 6-9 ans. L'étage accueillera les 9-12 ans et sera réaménagé pour agrandir la surface totale, qui sera portée à 700 m². La rénovation va aboutir à un bâtiment plus esthétique, plus lumineux, avec une ouverture sur l'arrière, et basse consommation. Ce projet comprend aussi la végétalisation d'une partie de la cour de l'école Samain et la rénovation de la salle de sports de cette école, qui sera mutualisée avec la garderie. Les travaux devraient commencer en 2026.



Projet de rénovation-extension de la garderie

Un concours d'architecture global

La Ville a souhaité grouper dans un seul concours de maîtrise d'œuvre les projets de restaurant scolaire et de garderie périscolaire, d'un coût total de 6,3 millions d'euros.

Le cahier des charges a été élaboré avec un comité de pilotage constitué des directeurs des écoles, de la garderie, du personnel d'entretien, de l'association de parents d'élèves, des élus et les services municipaux concernés.

Dix-neuf architectes ont présenté un pré-projet, une commission en a retenu trois. Ces trois architectes ont eu 3 mois pour présenter un projet plus détaillé.

Un jury, réuni en septembre, a choisi le projet retenu sans voir le nom de l'architecte. Celui-ci s'est allié à un paysagiste, un acousticien, des spécialistes des fluides, des structures, des cuisines. Après quelques modifications grâce aux retours du comité de pilotage, les prochaines étapes sont l'avant-projet sommaire, la demande de permis de construire, les appels d'offre, l'attribution des marchés publics d'ici fin 2024.

Budget Participatif

Lammersart entre vos mains



Zoom sur les projets lauréats

Rencontre avec les porteurs des quatre projets que vous avez retenus lors du vote du 2^e budget participatif. Ils seront mis en œuvre par la Ville dans les deux années à venir maximum.



Pensons dès aujourd'hui à éclaircir nos bâtiments et nos routes

Mathieu Richir a découvert au fil de reportages qu'« à l'intérieur d'un seul bâtiment, une peinture blanche peut faire baisser de près de 5 degrés la température, et si toute une ville était traitée en couleurs plus claires, bâtiments et trottoirs, cela peut faire baisser de 1 à 3 degrés la température à l'extérieur, ce qui n'est pas négligeable pour la santé ». Ce vaste chantier peut prendre des décennies, alors, souligne-t-il, il vaut mieux « commencer dès aujourd'hui ». Le projet retenu, pour un coût de 9 900 €, est d'appliquer une peinture blanche à fort pouvoir réfléchissant sur une toiture plate de l'école Perrault. « Il s'agit d'une expérimentation pour vérifier que cette stratégie est efficace avant de la dupliquer à d'autres endroits. L'idéal serait aussi qu'à l'avenir, les revêtements des nouveaux projets soient clairs. Bien sûr, ce n'est pas la panacée mais c'est un pas de plus déjà ! Il faut en parallèle mener d'autres politiques de transition écologique ».



Stations de gonflage et de réparation pour les vélos

Sabine Selosse est arrivée à vélo au rendez-vous devant le square Jean-Monnet, un endroit où pourrait être installée une des deux stations de gonflage et de réparation pour les vélos. Elle explique pourquoi elle a concouru à la deuxième édition du budget participatif avec ce projet: « Il m'est arrivé de crever et dans ces moments-là, on se dit qu'un endroit pour réparer son vélo serait très utile. D'autant plus que ce type de station commence à se développer, alors en avoir sur Lammersart permettrait de compléter l'offre. » Sabine souhaite également que son idée, estimée à 8 800 €, permette d'utiliser « la station comme un atelier où l'on pourrait se former à l'entretien de la bicyclette et ça serait un chouette lieu d'échanges et de conseils sur les deux-roues ».



Le triangle vert du Canon d'Or

Anne Geeraerts, Clémence Delobelle et Fanny Pérard sont trois habitantes du quartier du Canon d'Or dont les enfants sont scolarisés autour de la place de la République. « Cette place est un lieu où passe beaucoup de monde mais il n'y a aucune possibilité de se poser, de prendre un goûter à la sortie de l'école. Nous avons donc imaginé de verdifier ce triangle qui est aujourd'hui un parking complémentaire à celui de la place, déjà très vaste ». Au programme, pour 7 000 € : de la végétation, des bancs, deux tables de pique-nique, une boîte à livres et un petit parcours de motricité. « Cet endroit pourrait aussi être un lieu de déjeuner pour les jeunes du lycée ou de rassemblement pour des repas de voisins ». Elles qui ont "bien bossé" pour promouvoir leur idée sont satisfaites d'avoir été retenues, ainsi que d'avoir développé « de bonnes relations avec la Ville et les autres porteurs de projet ».



Les cocottes du Pacot

Si Marie Andreassian est la porteuse du projet des Cocottes du Pacot, inspiré des Cocottes conquérantes, c'est un collectif d'une dizaine de familles qui est motivé par cette idée de transformer un terrain peu utilisé de la rue Corneille en lieu de convivialité via la création d'un poulailler collectif. « Nous avons envie d'un lieu où nous retrouver entre voisins autour d'un projet durable, qui permettra en l'occurrence de recycler nos déchets végétaux et d'avoir un rapport au vivant en ville ». Au programme, outre l'installation de "cocottes" : une table de pique-nique, des arbres supplémentaires, deux composteurs collectifs, et la restauration du terrain de boules existant. « Une fois l'aménagement réalisé, nous pensons que d'autres familles viendront nous rejoindre ».



Calendrier des **prochaines concertations et assemblées de quartier**

**Jeudi 15 février
20h-22h**

Centre Eugène-Duthoit
📍 Assemblée de quartier
Nord-Ouest

**Samedi 17 février
9h-11h**

Centre Eugène-Duthoit
📍 Atelier participatif
sur la fresque des déchets
Nord-Ouest

Au Canon d'Or, le point sur les projets immobiliers

Une démarche de concertation a eu lieu en 2022 sur le devenir d'une partie du site en transformation avenue Sakharov et rue de Lille. Où en est-on ?

Au pied de l'antenne, la transformation du site TDF, d'une superficie de 1,87 hectare, est divisé en 4 lots. Le **lot 1**, donnant du côté de la rue Gambetta, une résidence services seniors, est en train de se construire (photo). C'est le premier projet qui prend corps. La Foncière de l'Érable, une filiale du Crédit Agricole, construit 120 appartements, du T1 au T3, pour la location, avec un rez-de-chaussée regroupant des salles communes, notamment pour la restauration, et des services. Cette résidence sera gérée par la Sergic. Baptisée Nouvelles Sylphides, elle ouvrira en mai prochain et est déjà en cours de commercialisation.

Le **lot 2**, donnant sur l'avenue Sakharov, était concerné par la concertation. Pour cette résidence de 54 logements, les premiers coups de pioche sont prévus fin 2024, et 18 mois de travaux ensuite. La commercialisation par Nacarat des 30 logements en accession a commencé. Les logements locatifs conventionnés seront gérés par Vilogia. La particularité ici, c'est la création au rez-de-chaussée d'une résidence

de logements inclusifs, à destination des personnes en situation de handicap, par l'association Homnia, qui en gère déjà d'autres en France. Parmi les 8 studios, 6 sont destinés à des colocataires, un 7^e sera un studio d'accueil des visiteurs, le 8^e pour les personnes anticipant une perte d'autonomie. Une grande partie commune est également prévue. S'agissant du **lot 3**, en face du lycée Jean-Perrin, la réflexion est encore en cours pour faire évoluer sa destination prévue de bureaux vers une mixité d'usage. **Sur le lot 4**, le plus proche de la zone d'activités du Pont Royal, est prévu un restaurant inter-entreprises de 250 couverts ainsi que les nouveaux bureaux de la mutuelle des enseignants MGEN. Le chantier commence, la livraison est attendue pour mi-2025.

Enfin, sur l'ancien site Sion, donnant rue de Lille, rappelons qu'à l'issue de la concertation, le projet comporte une soixantaine de logements répartis en plusieurs résidences, dont 26 locatifs conventionnés à destination d'un public seniors, un commerce sur la rue, et une crèche intergénérationnelle en cœur d'îlot. Il est mis en œuvre par Vilogia. Ici, le début des travaux est prévu au printemps 2025.

Ca continue

Site Bonte : le groupement d'aménagement choisi

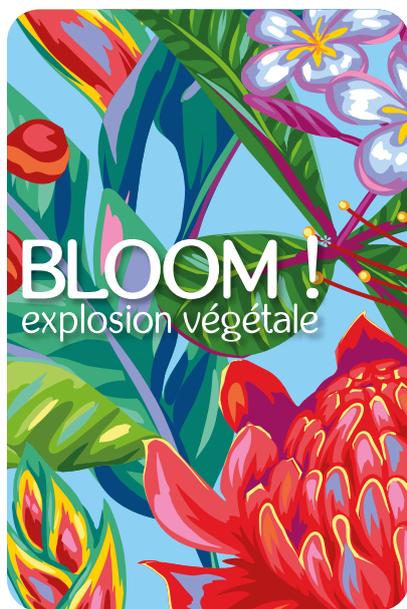
Nouvelle étape dans le projet d'aménagement du site Bonte : lors de son conseil communautaire du 13 décembre, la Métropole Européenne de Lille a attribué la concession d'aménagement au groupement SAS GGL Groupe / Sogeprom Projectim / Vilogia, suite à un dialogue compétitif entre 7 groupements candidats.

Rappelons qu'il s'agit d'aménager un site de 4,9 hectares tout en longueur le long de la voie ferrée, propriété de la MEL. L'objectif est de construire 350 logements, alors que la Ville a besoin d'étoffer son offre de logements, notamment conventionnés. En 2021, une concertation d'ampleur menée par la MEL et la Ville de Lambersart, associant les habitants et les associations locales, a permis de définir les préconisations du cahier des charges qui s'impose au groupement choisi. Ainsi, l'offre de logements comprendra 50 % d'accession à la propriété, 40 % de logements locatifs conventionnés et 10 % d'accession abordable. Il est aussi prévu 750 m² de commerces et équipements petite enfance, des espaces publics qualitatifs, et des espaces boisés et verts importants.



Quand mon cœur fait “BLOOM”

Le Colysée, maison Folie de Lambersart, propose l'exposition « BLOOM ! Explosion végétale » du 20 janvier au 7 avril.



Les artistes exposent :

Alfonse, Paul et les autres • Benoît Billotte
Stéphanie Cailleau • Aurélie Carlier
Marie Charpentier • Camille Cornille
Aliette Duroyon • Julie Gaubert • Louise Gros
Marjolein Hessels • Audrey Keller les Yeux d'Argos
Carole Marchais • Raphaëlle Peria
Caroline Pholien • Marie-Édith Robinne
Yuen Yeung Fun

L'exposition « BLOOM ! Explosion végétale » est le fruit d'un appel à participation lancé en 2023 par l'Atelier 2 de Villeneuve d'Ascq autour de la thématique « botanique ». À l'image de Lambersart, d'autres partenaires proposent des expositions depuis septembre 2023 et jusqu'en septembre de cette année : L'Atelier 2, Sensitopes-Villa M, la Ferme d'en haut, la ville de Villeneuve d'Ascq, l'école d'Art de Douai, la maison Folie du Fort de Mons, le Centre Culturel Het Perron d'Ypres et pour finir le Centre Culturel de Comines-Warneton.

Quand Lambersart s'est lancée dans l'aventure, ils ont été quelque 230 artistes à répondre positivement. Il a fallu faire des choix pour n'en garder que 17 (16 artistes et une herbaliste qui proposera une promenade-atelier). Il y a les coups de cœurs, il y a ceux qui ne font pas l'unanimité et il y a surtout l'envie de proposer une diversité des pratiques artistiques et le souci de s'adresser à toutes et tous. Ainsi, « BLOOM ! Explosion Végétale » se rapproche de l'exposition « Faune, gravures animalières » de 2015, qui était également issue d'un appel à participation. La différence est que BLOOM montre une diversité de techniques : de la gravure, de la peinture, des installations,

de la céramique, ou encore de la broderie et du multimédia.

Le monde végétal est inspirant pour les observateurs du vivant. Il y a les artistes qui nous interpellent sur les dangers qui pèsent sur notre monde comme Alfonso, Paul et les autres. D'autres donnent à voir ce que l'on a peine à imaginer et qui pourtant grouille sous nos pieds. C'est le sens du travail de Benoît Billotte et son réseau racinaire



en vitrophanie sur les vitrages du Colysée. Ce serait une gageure de vouloir présenter les seize artistes en quelques lignes. Hormis Stéphanie Cailleau qui a déjà exposé à Lambersart et proposera l'installation "Sortie de terre", composé de trois robes à motifs floraux enchevêtrées de racines et mesurant jusqu'à 3 mètres,



BLOOM*"

tous les artistes exposeront pour la première fois au Colysée. Tous nous rappelleront à leur manière, dans leur domaine, notre lien entre nous, l'espèce humaine, et la nature. Ces observateurs sensibles d'un monde fragile n'ont pas leur pareil pour valoriser les plantes délaissées (Julie Gaubert) ou mettre en lumière, en mapping, le rôle trop méconnu des arbres (Les Yeux d'Argos). Cette magnifique exposition sera aussi



l'occasion de participer aux ateliers parents-enfants, aux ateliers du service des espaces verts, à une balade à vélo. Pour finir, le 7 avril, le "Zygone" vous proposera même un dispositif floral musical animé par deux musiciens !

*Bloom signifie floraison en anglais.

"Ar(t)borescence", une exposition sensible

« Si nous essayons de produire un travail d'une certaine qualité, nous ne prétendons pas être des artistes et nous sommes honorés d'exposer au Colysée », expriment en chœur Marie-Paule, Anita, Marie et Jean-Luc, quatre usagers parmi la trentaine du CATTP dont la production artistique est exposée au rez-de-chaussée de la Maison folie, sous le titre "Ar(t)borescence". Tous fréquentent



les activités artistiques, qui ne sont que quelques-unes des nombreuses actions de soin proposées pour favoriser l'autonomie, les approches relationnelles, l'équilibre personnel et l'affirmation de soi par le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel du secteur de Lambersart-Lomme, situé à Canteleu. Chaque semaine, ils se retrouvent pour plus de deux heures de photographie, d'arts plastiques ou d'écriture, selon les affinités

et les besoins de chacun.

« Dans ces soins, nous alternons entre des périodes de travail personnel et des périodes avec une thématique », explique Denis, infirmier au CATTP depuis de longues années. C'est ainsi que de juin 2022 à juin 2023, les usagers se sont exprimés sur le thème des arbres. L'exposition, qui n'est qu'une petite partie du travail produit, a déjà connu les murs du CATTP puis ceux de la salle Malraux pendant quelques jours en octobre dernier.

« Nous avons travaillé la photo avec un artiste photographe, Marc Helleboid, et cela m'a beaucoup plu, on est à la recherche du beau », raconte Marie-Paule, qui participe aussi au soin écriture : « J'aimais déjà ça, mais j'avais besoin d'un cadre ».

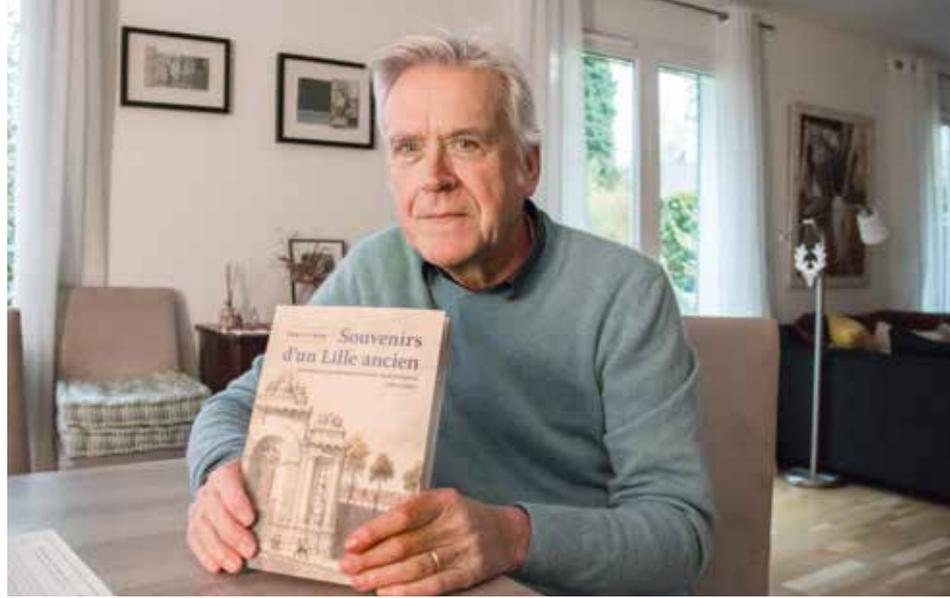
Pour Anita, la pratique photographique « apporte une vision différente et insolite des choses ». Marie a choisi les arts plastiques par goût, et a découvert "l'aquarelle" :

« J'aime la couleur, affiner des techniques, et ce travail de concentration libère l'esprit ». Enfin, Jean-Luc apprécie d'être à l'extérieur pour prendre ses photos, et d'avoir une vie sociale. « Un des objectifs est que les usagers prennent confiance et aient envie ensuite de se diriger vers d'autres activités, hors du CATTP », précise d'ailleurs Denis. Leurs œuvres pleines de sensibilité ont en tous cas toute leur place au sein du Colysée.

“Souvenirs d'un Lille ancien” fait revivre un manuscrit oublié

Hervé Lépée est membre de la Commission historique du Nord, spécialiste de l'histoire de Lille du XIX^e et plus particulièrement du quartier Saint-Sauveur, « un autre Vieux-Lille rasé dans les années 60 » et qui s'étendait autour de la mairie de la capitale des Flandres françaises. Il a publié quatre ouvrages entre 2006 et 2019 qui constituent une véritable saga nordiste : Histoires et Familles du Nord. Une grande fresque produite par un passionné à l'écriture précise et dans laquelle le détail vous fait presque sentir l'odeur d'un atelier ou des salons bourgeois.

L'auteur lambersartois revient cette fois-ci pour nous conter “Souvenirs d'un Lille ancien”. À l'origine, un précieux



manuscrit confié il y a plus de 20 ans et écrit de la main d'Henri Guérmonprez (1815-1892) entre 1885 et 1889. L'idée d'Hervé Lépée a été de « le publier mais en le commentant et en l'illustrant » à l'aide de 400 photos « dont de nombreuses inédites ». L'historien nous emmène ainsi au fil des pages, 352 précisément, à la découverte de rues et même d'une ville aujourd'hui disparue qu'il fait revivre sous nos yeux.

Si vous avez aimé “Lambersart, histoire de rues”, vous aimerez assurément cet ouvrage qu'Hervé Lépée vous propose de vous dédicacer directement chez lui au 10 allée Sylvia. Si la timidité de rencontrer cet homme délicieux l'emporte, vous pourrez vous le procurer chez l'éditeur : invenit.fr, responsable d'une très belle composition faisant du livre un excellent cadeau.

Associatif & Citoyen

Amicale des retraités : venez-y passer de bons moments !

Il fut un temps où l'Amicale des retraités comptait près de 300 adhérents. Aujourd'hui, c'est une centaine. Alors Denis Wahl et Patrick Hasbroucq, respectivement président et vice-président depuis plus de deux ans, se sont donné pour mission de redynamiser cette association, qui a vocation à créer du lien entre tous les seniors lambersartois. « Les adhérents et les bénévoles qui animent les activités ont vieilli, et le

Covid a aussi fait son œuvre en décourageant les personnes âgées de sortir de chez elle et de fréquenter du monde », regrettent-ils. « Il y a sûrement aussi des personnes qui ne savent pas qu'on existe ».

Pourtant, à l'Amicale des retraités, les activités ne manquent pas pour passer un bon moment : on peut jouer au billard français et à la belote presque tous les jours de la semaine à la salle du

Béguinage ; côté sport et santé, il y a la relaxation et le tennis de table au centre Eugène-Duthoit, dans la détente et sans compétition bien sûr ; et des cours d'anglais et d'allemand au castel Saint-Gérard permettent de s'enrichir et d'activer les neurones.

Les deux bénévoles cherchent aussi à développer d'autres activités. Ils ont lancé l'idée d'une sortie au musée de la mine à Lewarde, réfléchissent à d'autres sites à visiter. « Nous avons aussi contacté la ville de Saint-André pour pouvoir utiliser leurs terrains couverts de pétanque en échange d'une utilisation par les andrésiens des billards lambersartois, mais cela n'a pas abouti », note Denis Wahl. « Nous sommes persuadés qu'il faut créer des ponts entre villes voisines et entre associations de la même commune pour plus de convivialité », abonde Patrick Hasbroucq.

Alors, si vous souhaitez passer de bons moments, faire des connaissances, « changer d'air », donner des idées de nouvelles activités, ou encore vous investir au service des autres, n'hésitez pas, contactez Denis Wahl au 07 83 58 14 17.



Les rendez-vous de la *transition écologique*



Le verre, un matériau recyclable à l'infini

Depuis ce lundi 22 janvier, les points d'apport volontaire pour le verre sont déployés dans toute la commune. Le recyclage du verre existe depuis plus de 45 ans. Aujourd'hui on recycle plus de 3 bouteilles sur 4 et l'objectif français est de recycler 100 % du verre d'emballage d'ici 2029.

Que recycle-t-on exactement ?

Seul le verre d'emballage est recyclable, c'est-à-dire les bouteilles, les pots, les bocaux, les flacons sans bouchon ni couvercle. En revanche, la vaisselle culinaire, la faïence, les miroirs ou encore la porcelaine ne se recyclent pas car ils ont une composition chimique différente et doivent être déposés en déchetterie ou dans votre bac d'ordures ménagères.



Comment recycle-t-on le verre ?

Un 1^{er} tri est effectué par le particulier, puis direction les centres de tri d'Halluin et de Lille-Loos où le verre subit un second tri pour enlever les métaux, bouchons ou autres erreurs de tri. Il est ensuite nettoyé de ses impuretés. Puis le verre est broyé pour devenir du calcin. L'industrie verrière le prend alors en charge pour fondre ce calcin et refaire de nouveaux emballages.

L'avantage du calcin, c'est qu'il se réutilise à 100 % et à l'infini, et nécessite une température de fonte moins élevée que la matière première, ce qui permet des économies d'énergie. Pour fabriquer de nouveaux objets en verre, il est cependant nécessaire d'y ajouter des matières premières dans une proportion de 60 % de calcin et 40 % de matière première (sable, calcaire, carbonate de sodium).



Les avantages de la consigne et la réutilisation maison

Après avoir disparu progressivement dans les années 1980, la consigne devrait faire son grand retour dans les prochaines années, mais il est déjà possible de trouver des commerces qui l'appliquent. La consigne permet de réduire la consommation d'emballages à usage unique. Ces emballages ne sont ni jetés, ni recyclés, mais réutilisés : grâce à un simple nettoyage à 60 °C, les contenants peuvent être réemployés 40 à 50 fois. C'est 75 % d'économie d'énergie et 33 % d'économie d'eau.

Et si on donnait une seconde vie "maison" à nos emballages en verre ?

Rien de plus simple que de réutiliser une bouteille en carafe d'eau, un pot en pot de confiture ou de cosmétique fait maison. Les pots divers et variés peuvent aussi être réutilisés pour se fournir au vrac.

En bref, le tri du verre, qu'il vise le recyclage ou le réemploi, un geste simple et efficace au quotidien !

Retrouvez les emplacements des Points d'Apport Volontaire sur la carte de la ville !

Rendez-vous sur www.lambersart.fr ou flashez ce QR code.



Tribunes

Quiz

Le moment convivial autour des vœux 2024 à la salle Malraux a été aussi l'occasion de faire un petit bilan non-exhaustif de ce qui a changé dans notre ville ces dernières années.

Ensemble, nous avons joué à un quiz 100% Lambersart. Des questions sur le lien social, la transition écologique et la démocratie participative. L'occasion d'apprendre (entre autres) que :

• 87 réunions de concertation ont été organisées en 2023 (mobilité, urbanisme, quartiers...)

- 1150 panneaux photovoltaïques auront été installés fin 2024
- 4 micro-forêts ont été plantées en 3 ans
- 117 arceaux à vélo ont été installés en 2023
- 30 familles lambersartaises ont désormais accès à une épicerie solidaire
- 15 spectacles ont été accueillis en 2 ans à la salle Malraux, équipée de gradins depuis 2021
- 14 policiers municipaux patrouillent dans la ville (il y en avait 9 en 2020)

- 82% des élèves mangent désormais dans une cantine à proximité de leur école (62% en 2020)
- 8h par semaine, la piscine est ouverte à tous les Lambersartois (0 heure en 2020)
- 35 projets ont été déposés par des habitants pour le budget participatif. Il y a encore beaucoup à faire mais le nouveau souffle est bien là. Grâce à l'engagement de tous, élus, agents et habitants. On continue en 2024 !

Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart" • unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

2024 : belle année pour vous et vos proches !

L'an dernier nous exhortions la majorité à retisser le lien social, nous constatons qu'il n'en a rien été : ville triste, sans illumination à Noël, sans geste pour les enfants (les coquilles !). Notre ville perd son lustre, son rang dans la Métropole. Une autre politique est possible et souhaitable.

2024 : Belle année sportive !

Les Jeux Olympiques : une occasion pour valoriser le sport, les jeunes, les athlètes et les bénévoles lambersartois.

2024 : Belle année commémorative !

Célébration du 80^e anniversaire du débarquement des Alliés. Un moment d'unité pour revenir sur la bataille de Cantelieu, l'occupation et la libération de la ville.

2024 : Une année où chaque bonne nouvelle compte !

Dans un monde qui ne va pas bien, guerres, terrorisme ; chaque belle action est bonne à prendre. Comme "la légende du colibri" l'an passé on a constaté : une petite baisse

des émissions de CO2 en Europe, la progression du nombre de rhinocéros blancs.

Ne nous résignons pas et poursuivons les actions nécessaires à la transition écologique !

2024 : Exprimez vous !

La MEL lance une consultation citoyenne pour la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE).

Votre avis compte : participation.lillemetropole.fr

Groupe "Lambersart avec vous" • contact@lambersart-avec-vous.fr • <https://www.lambersart-avec-vous.fr>

2024, pour une ville vraiment solidaire

Des événements climatiques extrêmes touchent le monde entier jusque dans notre région où des pluies diluviennes et des crues historiques se succèdent. Des populations civiles s'enlisent dans l'horreur de la guerre au Proche Orient, au Soudan, en Ukraine... et l'inflation emmène dans son sillage 12 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en France. Souhaitons qu'en 2024, paix, solidarité et vivre ensemble l'emportent sur

le reste. En 2024, nous allons payer chèrement notre manque de logements sociaux. Nous approuvons la création de la commission extra-municipale sur le logement et souhaitons qu'elle trouve les moyens de rassembler les Lambersartois autour de cette question pour envisager des solutions originales et solidaires, notamment dans la rénovation du parc résidentiel existant. Pour notre part, en tant qu'opposition

constructive, nous soutiendrons les actions qui iront dans le sens du progrès social, de l'écologie solidaire et d'une citoyenneté participative.

Nous souhaitons renforcer le dialogue avec vous. À l'occasion de cette nouvelle année, nous vous invitons à venir partager un moment convivial le 29 janvier à 18h30, salle 1 de la Cité familiale, rue Levasseur. Meilleurs vœux.

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire" • lambersart.sociale.ecologique@gmail.com • FB: @elusLambersart.sociale.ecologique.et.solidaire

2023, ce n'était pas la frite et 2024 ?

Des commerçants vent debout, des associations lassées, des parents d'élèves mécontents, des aînés déçus du nouveau portage des repas, 25 parkings

supprimés au profit de bennes à verre...

Élu, j'apprends aux vœux l'existence de concertations sans y avoir été convié.

Néanmoins, bonne et heureuse année

à tous, avec le souhait de vivre ensemble dans une ville sereine et protectrice.

"Lambersart, écouter et agir" • Alain Mazereeuw • Conseiller municipal indépendant • 06.26.73.69.85 • lambersartecouteragir@yahoo.com

La mairie vous répond !

Voici une sélection de questions envoyées par des habitants et nos réponses qui peuvent intéresser les Lambersartois.

Le 2 janvier

Bonjour, la mairie a-t-elle l'intention de mettre à la disposition des administrés des contenants pour collecter les déchets pour les déposer dans les points de compost ?



Les collectes de déchets sont gérées par la MEL qui a compétence en la matière.

La MEL déploie plusieurs actions, telles que la mise à disposition de composteurs individuels à 18€, le développement des aires de compostage collectif et la mise en place d'un service de broyage des végétaux fixe et itinérant. Pour obtenir un composteur individuel à tarif préférentiel, il faut habiter sur l'une des 95 communes de la MEL et avoir un jardin.

Le kit se compose d'un composteur en plastique de 400 litres 100 % recyclé et recyclable, d'une grille de fond anti-intrusion, d'un bioseau de 10 litres, d'une tige aératrice, d'un guide pratique et d'une notice de montage. Ce service sera lancé à partir du printemps 2024.

La MEL demande une participation financière afin de créer un "pacte d'engagement" entre la collectivité et l'utilisateur et limiter le risque que les kits de compostage initialement cédés gratuitement soient revendus sur les plateformes en ligne ou transformés (comme cela a été constaté lors de la première campagne). En solution collective complémentaire, la mairie de Lambersart propose des biobox et composteurs partagés dans les quartiers.

N'hésitez pas à trouver celui le plus proche de chez vous sur le site internet de la Ville !

<https://www.lambersart.fr/composteurs-partages-et-biobox>



Le 4 janvier
Bonjour

J'ai depuis hier des remontées d'eau dans ma cave. J'habite avenue Georges-Clemenceau j'aimerais savoir si je suis le seul.

Effectivement, les fortes pluies récentes ont impacté violemment le département du Nord et encore plus le Pas-de-Calais. Pour ce qui concerne l'eau en cave, il y a deux pompes sur l'ancienne station d'eau rue Auguste-Bonte qui retirent 440 m³ chacune pour faire diminuer la hauteur de la nappe profonde afin de permettre la pénétration de la nappe superficielle. Il faut cependant comprendre que la nappe est pleine, l'eau cherche donc un passage pour s'évacuer. Les habitants peuvent se protéger en investissant dans une pompe de relevage pour leurs caves.

Le 8 janvier

Bonjour ! Savez-vous pourquoi le magnifique et immense tilleul situé à proximité de l'entrée du cimetière rue Auguste-Bonte (côté rue) a été abattu ?

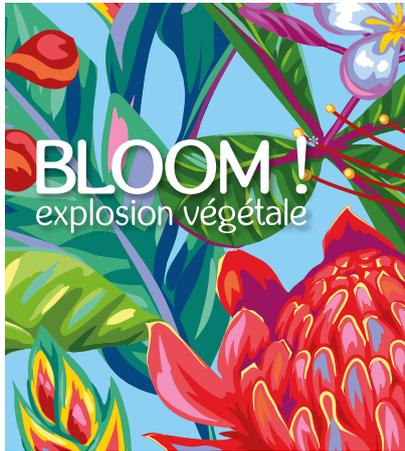


Lors de la dernière tempête, une partie du houppier est tombée sur une voiture en circulation. Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels, mais nous avons été contraints de l'abattre en urgence.

Sorties

Culture

EXPOSITION
JUSQU'AU 7 AVRIL



Bloom, explosion végétale

Colysée

Exposition d'œuvres de 16 artistes aux techniques variées autour de la botanique.
Une initiative de l'Atelier 2. Lire également page 16.
> Gratuit. Du mercredi au samedi de 13h à 18h.
Renseignements : www.lambersart.fr, par téléphone 03 20 006 006.

SPECTACLE
27 JANVIER • 15H



Mon premier stand-up

Salle André-Malraux

Restitution du stage de stand-up suivi par de jeunes Lambersartois de 12 à 17 ans avec le comédien et metteur en scène Michaël Louchart.
> Gratuit.

Hommage À TROIS ARTISTES NORDISTES

EXPOSITION À PARTIR DU 16 FÉVRIER

Le sculpteur Jean Roulland disparaissait le 14 février 2021 à 90 ans. Le peintre Claude Génisson décédait le 21 janvier 2023 à 95 ans. L'architecte aquarelliste Jean Pattou nous quittait le 13 février 2023 à 83 ans. Ces trois grands artistes nordistes nous ont laissé des œuvres remarquables, chacun dans leur style propre : expression de la souffrance, réalisme et science-fiction, villes vues du ciel. L'espace Galerie de Lambersart, située dans l'hôtel de ville, leur rend hommage cette année 2024 en exposant une quinzaine d'œuvres issues de la donation Claeys ou achetées lors de l'exposition Beffrois de Jean Pattou en 2018. Vernissage ouvert à tous jeudi 15 février à 18h30.
> À voir à partir du vendredi 16 février aux horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30.

SPECTACLE

27 JANVIER • 20H
Please stand-up !

Salle André-Malraux

Quatre figures de l'humour francophone mises en scène par Aude Galliou : Christine Berrou, Marie Réno, Farah, et Olivia Moore.
Dans le cadre du festival Lambers'art du rire.
> À partir de 12 ans. Tarifs : 14 € / 6 €.

EXPOSITION

27 ET 28 JANVIER • 9H À 16H30



Bourse philatélique

Ferme du Mont Garin

Club philatélique lambersartois
> Entrée libre.

SPECTACLE

28 JANVIER • 16H
Catch'impro - Salle André-Malraux

Deux équipes de deux comédiens de la Ligue d'Impro de Marcq vous offriront un spectacle déjanté d'humour théâtral.
Dans le cadre du festival Lambers'art du rire.
> À partir de 8 ans. Tarifs : 14 € / 6 €.

CINEMA

1^{ER} FÉVRIER • 20H
Ciné-rencontre

Salle André-Malraux

Ciné Lambersart et CCFD Terre Solidaire
"La (très) grande évasion", film de Yannick Kergoat et Denis Robert, suivi d'un échange autour de l'évasion de capitaux et de la justice économique.
> Billeterie en ligne : cine-lambersart.fr



ANIMATION

2 FÉVRIER • 14H30 À 16H
Cercle de lecture

Pôle Médiathèque Jules-Verne
Bibliothèque pour tous du Bourg
Thème : le roman adulte adapté en BD
> Entrée libre

ATELIER

3 FÉVRIER • 10H À 11H30
Les babettes de Duthoit

Centre Eugène-Duthoit
Bibliothèque pour tous
des coups de cœur de la bibliothèque.
> Entrée libre.

ATELIER

5 FÉVRIER • 15H30 À 17H
Blabla livres

Ferme du Mont Garin
Bibliothèque pour tous
Chaque premier lundi du mois, les bibliothécaires invitent leurs lecteurs à un moment d'échanges autour de leurs derniers coups de cœur littéraires.
> Entrée libre.

ATELIER

8 FÉVRIER • 18H À 20H
Café littéraire

Rendez-vous brasserie FBI. 250^{ter}, avenue de Dunkerque.
> Sur inscription : cafelitt.lambersart@gmail.com.
Participation : une consommation.

ANIMATION

11 FÉVRIER • 15H30
Visite guidée adulte - Colysée

Visite guidée (+ de 12 ans) de l'exposition "Bloom! Explosion végétale". Durée : 1h.
> Gratuit, sur réservation.

ANIMATION

17 FÉVRIER • 16H À 17H
Accro's bulles

Médiathèque Jules-Verne
Bibliothèque pour tous du Bourg
Animation par le club Accro's bulles ouverte à la jeunesse, sur l'adaptation des romans en BD et à l'écran.
> Entrée libre.

ANIMATION

17 FÉVRIER • 15H30
Visite guidée familiale

Colysée
Visite guidée enfants-parents de l'exposition "Bloom! Explosion végétale". Durée : 1h.
> Gratuit, durée 1h, sur réservation.

CONFÉRENCE

20 FÉVRIER • 14H



Le carnaval de Dunkerque

Ferme du Mont Garin

Club Nord Madame
> 3 € pour les auditrices libres.
Renseignements : 03 28 52 83 75.

ATELIER

24 FÉVRIER • 15H30
Pop-up végétal - Colysée

Atelier enfants-parents, à partir de 6 ans, durée 1h30.
> Tarif : 3€, sur réservation.

Loisirs

ANIMATION

28 JANVIER • 13H À 18H

Après-midi jeux- Colysée

Petit(e)s et grand(e)s, venez jouer en famille ou entre ami(e)s à des jeux en lien avec la botanique. En partenariat avec les ludothèques de la Ville.
> Gratuit, sans réservation, jauge limitée.

ATELIER

3 ET 10 FÉVRIER • 14H

Déco de table au naturel

Colysée
Pour un public adulte. Par Anne-Sophie Prouvost, en partenariat avec le service de la transition écologique. Durée : 2h. > Tarif : 3 €, sur réservation.

ANIMATION

4 ET 18 FÉVRIER • 14H30 À 17H30

Café broderie- Colysée

Un dimanche sur deux, venez broder devant les œuvres de l'exposition "Bloom! Explosion végétale". Apportez votre ouvrage... et votre mug!

JEU

11 FÉVRIER • 15H

Loto- Centre Eugène-Duthoit

Association familiale Culture et loisirs
Ouvert à tous. Nombreux lots.
> Renseignements : 06 28 59 83 15.

JEU

16 FÉVRIER • 20H À 23H

Soirée bar à jeux

Ferme du Mont Garin
Ludothèques municipales
Venez jouer en famille ou entre amis, dès 18 ans. Amenez votre verre, une boisson non-alcoolisée et quelque chose à grignoter ensemble.
> Gratuit, sur inscription sur www.lambersart.fr

ATELIER

19 FÉVRIER • 20H À 22H

Les lundis qui chantent

Centre Jules-Maillot
Soirée mensuelle de chant choral ouverte à tous.
> 2€ la séance. Contact : lqclambersart@gmail.com

ATELIERS

28 ET 29 FÉVRIER • 15H

Ateliers jardinage- Colysée

Le 28 février à 15h, "Autour des fruitiers", le 29 février à 15h, "Taille d'arbustes". En partenariat avec le service Espaces verts de la Ville. Tout public.
> Tarif : 3€, durée 1h, sur réservation.

Ciné

Ciné Lambersart. Salle Malraux

PRISCILLA

29 JANVIER : 15H / 30 JANVIER : 17H30

MOI CAPITAINE (VOST)

29 JANVIER : 17H30 / 30 JANVIER : 20H

WONKA

1^{ER} FÉVRIER : 17H30 / 3 FÉVRIER : 15H / 6 FÉVRIER : 17H30

MAKING OF

1^{ER} FÉVRIER : 15H / 5 FÉVRIER : 17H30 / 6 FÉVRIER : 20H

UN SILENCE

3 FÉVRIER : 17H30 / 4 FÉVRIER : 20H / 5 FÉVRIER : 15H

BONNARD PIERRE ET MARTHE

3 FÉVRIER : 20H / 4 FÉVRIER : 17H30 / 5 FÉVRIER : 20H / 6 FÉVRIER : 15H

LE DERNIER JAGUAR

4 FÉVRIER : 15H (AVANT-PREMIÈRE)

ET VOGUE LE NAVIRE (VOST)

15 FÉVRIER : 20H



**NOMINATIONS
MOLIÈRES 2023**

**RÉVÉLATION FÉMININE
ANNA MIHALCEA**

“Les filles aux mains jaunes”

Salle Malraux, samedi 10 février à 20h, découvrez une histoire palpitante qui prend pour théâtre une usine où quatre femmes fabriquent des obus pour la guerre 14-18. Elles découvriront dans cette aventure la lutte sociale et le début du féminisme. Rencontre avec Johanna Boyé, metteuse en scène.

Les filles aux mains jaunes, ça parle de quoi ?

Ça parle de la naissance du féminisme durant la Première Guerre Mondiale. À cette époque, les hommes sont au front et il n'y a plus de mains pour faire tourner les usines et notamment celles de l'armement et de fabrication des obus. Pour y remédier, les femmes vont quitter le foyer et travailler. Elles seront payées deux fois moins, ce qui provoquera une prise de conscience les amenant à militer pour leurs droits dont celui de pouvoir voter.

En quoi la pièce résonne avec l'actualité ?

Les thèmes abordés sont la naissance du féminisme, mais aussi la solidarité ou encore la lutte sociale. Ce sont des thèmes de notre temps. D'ailleurs, comme il est dit à la fin de la pièce, plus de cent ans après cet épisode, l'égalité homme-femme n'est toujours pas de mise.

Quelques mots qui donnent envie de venir voir ce spectacle ?

Le spectacle raconte la vie de quatre femmes au destin différents mais attachantes apprenant à se libérer du joug des hommes. Ce n'est pas une pièce intellectuelle barbante, bien au contraire, c'est palpitant et la mise en scène est dynamique, cinématographique et onirique. C'est un spectacle tout public que l'on peut voir en famille dès l'âge de huit ans et qui raconte un pan de notre histoire sur un rythme enlevé avec de la joie et des moments très drôles !

Tout public • Tarifs : 20€ / 16€ • Billetterie : www.lambersart.fr



5 places à gagner
pour le spectacle
"Les filles aux mains jaunes"

Salle Malraux • samedi 10 février 2024 à 20h

On joue !

Vous étiez nombreux à avoir participé à notre jeu-concours le mois dernier ! Voici celui du mois de janvier. Bonne chance et bonne année 2024 !

Devinez dans quel quartier de Lambersart a été prise cette photo ancienne et donnez la réponse exacte au jeu du mot caché ci-contre.

Trouvez le nom des anciens maires de Lambersart dans la grille. Les noms peuvent se trouver dans n'importe quel sens (horizontal, vertical, diagonal, de haut en bas, de bas en haut, de droite à gauche et de gauche à droite). Une fois que vous avez barré tous les noms, copiez les dix premières lettres inutilisées commençant dans le coin supérieur gauche pour révéler le mot caché.

Joueurs ou curieux, à vos courriels :
envoyez-nous vos réponses jusqu'au 4 février 2024 à lambersartinfo@ville-lambersart.fr
ou déposez une enveloppe en mairie avec vos réponses et vos coordonnées. Un tirage au sort sera organisé le 6 février 2024 et vous pourrez gagner une des cinq places offertes pour le spectacle "Les filles aux mains jaunes" (d'une valeur de 20 €) le samedi 10 février 2024 à 20h salle André-Malraux.

E L A M B E E C R T S P A E R
T H Z A I I O T O F E H L O P
E F G F X R Y L N S C L C E E
U S B R B R L S R O I X O N T
G Z S E E I B U U V B F K O I
R Z I E A B C W E H F Z R O T
E L Q M R H N H N I V Ê I L E
B N X X E B C E W J Q L E A S
M P J S U N U T W J J P G C S
A L U R O A J A G U Z B E Z O
W B T P O O C W D Y A V R A F
P Q O I P Y L Ê V G L C V Q L
H N F Q D V L A L W C S N R E
C F L U J M U O H E E C H A D
M X Q D B F R Y N A D U D Z V

Bonte
Caloone
Corbeil
Daubresse
Delécaux
Delfosse
Krieger
Liévin
Maillot
Pesruches
Petit
Poncheville
Vancauwenberghe
Wambergue

Réponses au jeu-concours du Lambersart Info numéro 73 : le quartier à découvrir était Canteleu et l'avenue Pasteur à l'angle de l'avenue de Soubise vers 1900, l'hippodrome se trouvant à droite de la photo sur le site actuel du Colysée. • **Aux mots croisés :** **verticalement :** 1- Compositeur et école / MOZART - 3 - Jeux Olympiques et salle de sport / COUBERTIN - 4 - Footballeur du LOSC et allée / BARATTE • **horizontalement :** 2 - Blanchisseur et villa / SDEZ - 4 - Ministre et parc / BORLOO - 5 - Peintre et école / WATTEAU - 6 - Maire de 1897 à 1916 et rue / BONTE - 7 - Chimiste et collège / LAVOISIER